

AREX

Primaire antirouille



DEFINITION

Primaire antirouille polyvalent de haute performance

DESTINATION

AREX est une peinture à utiliser tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.
Ce produit s'utilise sur les surfaces métalliques en atmosphères rurale et urbaine.
Les supports adéquats sont le fer et les métaux ferreux, après une préparation soignée.

PROPRIETES

- Pouvoir antirouille maximum.
- Excellente résistance à la corrosion.
- Film souple et adhérent.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

PREPARATION

- La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré SA 2 1/2.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique.
- Les supports neufs seront dégraissés.
- En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.

APPLICATION

- Bien mélanger avant application.
- Appliquer, en général, 1 couche de 40 microns secs.
- AREX devra être recouvert ensuite par une peinture de finition.

Brosse et rouleau :

- Ne pas diluer.

Airless :

- Diluer de 4 à 6%

Pistolet :

- Diluer à 10%.

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

DILUANT

White spirit.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM

Mat.

BRILLANT SPECULAIRE

Inférieur à 10 sous 60°

TEINTES

Blanc, Gris

CONDITIONNEMENT

1 litre, 2,5 litres et 15 litres.

LIANT

Résine glycérophtalique.

DENSITE

1,60.

SECHAGE

(à 23°C, H.R. :50 %)

- Hors poussières : 1 heures.
- Sec : 3 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

EXTRAIT SEC

En poids : 84 %.

En volume : 68 %.

CONSERVATION

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

RENDEMENT

10 à 12 m²/L pour une épaisseur sèche de 40 microns.

CARACTERISTIQUES REGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

HYGIENE ET SECURITE

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

REGLEMENTATION COV

Valeur limite en UE pour ce

produit (cat A/i) : 500 g/L.

Ce produit contient au maximum 420 g/L de COV.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

DECHETS

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

Code CED : 08 01 11

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.